Union - Discipline - Travail

UNIVERSITÉ VIRTUELLE DE CÔTE D'IVOIRE



# PROCESSUS D'INSCRIPTION

ANNEE ACADEMIQUE 2019 – 2020

### **Condition d'inscription**

Sont concerné par ce processus d'inscription, toute personne ayant obtenu un code de paiement des frais d'inscription.

## Procédure d'inscription

- 1- Payez les frais de formation;
- 2- Créer votre compte institutionnel ;
- 3- Déposer votre dossier d'inscription ;
- 4- Consulter l'état de votre dossier 7 jours maximum après le dépôt de dossier ;
- 5- Editer son Certificat de scolarité lorsque le dossier est validé ;
- 6- Accéder aux cours juste après le dépôt de dossier ;
- 7- Se connecter à son Email UVCI trois (3) jours maximum après la création de votre compte.

(Pour la démarche à suivre de ses points, consulter les pages suivantes.)

Page 1 sur 9

### Paiement des frais de formation

Vous pouvez payer les frais d'inscription soit par un mobile money, soit au guichet de l'Agence Comptable de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI).

- Paiement par mobile money:

Connectez-vous sur le lien : scolarite.uvci.edu.ci/paiement

# Entrez votre code de paiement Prénoms \* Type de paiement \* Nom tais d'envoi des transactions | 3% : Orange Les moyens de paiement mobile (Moov et MTN) seront bientôt disponibles. ORANGE MONEY UVCI Copyright © 2019 (Tous droits réservés)

- 1- Entrer votre de code de paiement puis cliquer sur le bouton « **Vérifier** »
- 2- Cliquer sur le bouton de l'opérateur mobile money que vous souhaitez.

- Paiement au guichet UVCI (Se rendre avec son code de paiement et les frais à payer à l'Agence Comptable du siège de l'UVCI sis à Abidjan - Cocody - Il Plateaux non loin du Tribunal de Commerce).

### Création du Compte Institutionnel

Tout étudiant ayant payé les frais de formation a droit un compte institutionnel UVCI. Ce compte institutionnel est une propriété de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, il est composé d'un email institutionnel et d'un mot de passe. Ce compte permet à l'étudiant d'accéder à l'espaces étudiant sur la plateforme scolarité, à l'espaces étudiant sur la plateforme de cours « Campus » à la messagerie institutionnelle UVCI.

Pour créer le compte institutionnel, connectez-vous sur le lien : scolarite.uvci.edu.ci/Etudiant/create\_account ensuite remplissez le formulaire en renseignant tous les champs et cliquez sur le bouton « **Créer Mon Compte** ». Ce compte crée est à titre personnel, veuillez bien le conserver.

.:.. Acquérir son compte institutionnel UVCI .::.

	(OKI)	
Numéro de Table BAC *	Date de naissance *	Numéro de téléphone *
	jj/mm/aaaa	
Nom *	Prénoms *	
Mot de passe *	Confirmat	ion *
← RETOUR		Ų
	Créer Mon Compte	
Copyright © 2017 (Tous droits Université Virtuelle de Côte		<b>O</b> Kı

### Connexion à l'Espace Etudiant

- Connectez-vous sur le lien : scolarite.uvci.edu.ci puis cliquer le bouton « Espace Etudiant » représenté cidessous.



- Ou bien connectez-vous sur le lien : scolarite.uvci.edu.ci/Etudiant/login

Ensuite, sur le formulaire ci-dessous, renseignez l'email et le mot de passe de votre compte institutionnel puis cliquez sur le bouton « **Se Connecter** »

Mon espace scolarité



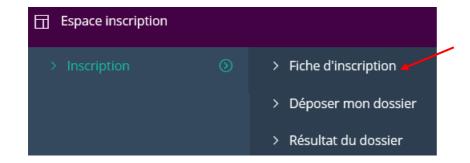
Email institutionnel		
Mot de passe		
← RETOUR	Mot de passe oublié?	
Se Connecter		
Copyright © 2017 (Tous droits ré Université Virtuelle de Côte d'I	OK	

Voici ci-dessous la présentation de votre Espace Etudiant après la connexion.



### Edition de la fiche d'inscription

Après avoir accédé à votre Espace Etudiant, pour éditer votre fiche d'inscription, mettez le curseur sur le menu « Espace Inscription » puis sur le sous-menu « Inscription » et cliquez sur le sous-menu « Fiche d'inscription ».



### Dépôt de dossier

1- Constituer les documents à joindre au formulaire de dépôt de dossier ;

N.B. Les documents doivent être numérisés et joints au formulaire de dépôt de dossier. Les documents physiques photographiés joints au dossier feront l'objet de rejet.

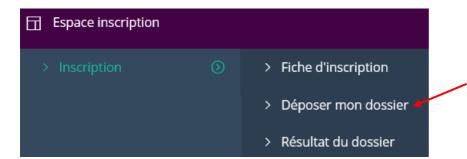
- 1-1- Diplôme du BAC;
- 1-2- Pièce d'identité;

Page 5 sur 9

### 1-3- Photo d'identité;

### 2- Déposer son dossier d'inscription

Après avoir accédé à votre Espace Etudiant, pour déposer son dossier d'inscription, mettez le curseur sur le menu « Espace Inscription » puis sur le sous-menu « Inscription » et cliquez sur le sous-menu « Déposer mon dossier ». Ensuite, renseignez le formulaire de dépôt de dossier puis cliquez sur le bouton « Déposer son dossier »



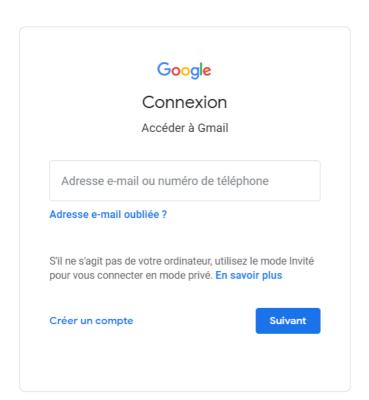
### Activation et Connexion à la Messagerie Institutionnelle (Gmail UVCI)

L'adresse électronique (Email) de votre compte vous permet d'accéder à la messagerie institutionnelle UVCI. C'est par cette messagerie que sont véhiculées les informations aux étudiants. **Chaque étudiant doit donc** se connecter régulièrement (si possible en permanence) à son Email UVCI.

Il faut noter que l'email institutionnel créer et activer sur la plateforme Gmail de Google 3 jours après la création de votre compte institutionnel.

Après ce délai, connectez-vous sur le lien <u>gmail.com</u> puis renseignez votre email et cliquez sur le bouton « **Suivant** ». Ensuite renseignez votre mot de passe puis cliquez sur le bouton « **Suivant** ».

Page 6 sur 9





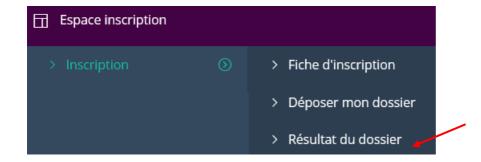
### Analyse du dossier déposé

L'analyse du dossier est faite par le Service de la Scolarité dans un délai de 7 jours au maximum après la mise à jour. A la fin du traitement, le dossier est soit validé ou soit rejeté pour une mise à jour.

### Consultation du résultat de l'analyse du dossier

Pour consulter l'état du dossier après traitement, veuillez accéder à votre Espace Etudiant, ensuite mettez le curseur sur le menu « **Espace Inscription** » puis sur le sous-menu « **Réinscription** » et cliquez sur le sous-menu « **Résultat du dossier** ».

Page 7 sur 9

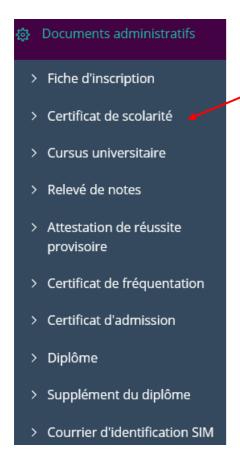


### Edition du Certificat de Scolarité

Seuls les étudiants dont les dossiers sont validés peuvent avoir à accès à leur certificat de scolarité.

Pour éditer votre certificat de scolarité après validation, veuillez accéder à votre Espace Etudiant, ensuite mettez le curseur sur le menu « **Documents Administratifs** » puis sur le sous-menu « **Certificat de scolarité** ».

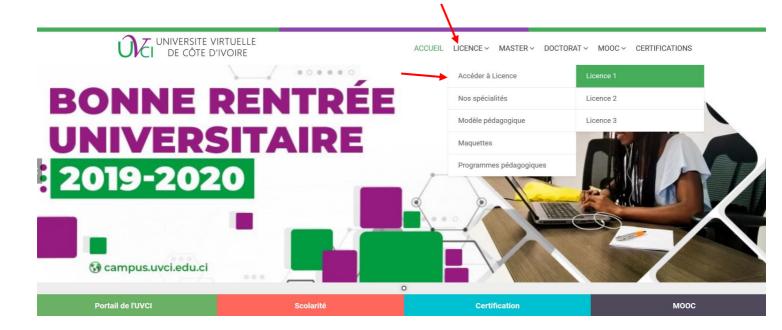
NB : Le Certificat de scolarité un document à présenter obligatoirement lors des différents sessions d'examen.



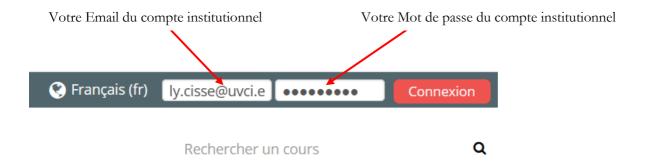
### Accès à la plateforme de cours (Campus)

Seuls les étudiants ayant déposés leurs dossiers peuvent accéder à la plateforme de cours Campus. L'accès à l'Espace Etudiant de cette plateforme fera avec l'email institutionnel et le mot de passe enregistré sur la plateforme scolarité.

Connectez-vous à la plateforme de cours via le lien : <u>campus.uvci.edu.ci</u> Une fois connecté, choisissez le niveau d'étude qui vous concerne.



Ensuite, connectez-vous sur votre espace étudiant en utilisant votre compte institutionnel c'est-à-dire votre email UVCI et votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton « **Connexion** ».



Page 9 sur 9